

REGLEMENT INTERIEUR SAISON 2020 / 2021

LIEU ET HORAIRES DES COURS

Tous les jeudi matins

De 9h à 10h

Dans la salle des fêtes du Vanneau.
À partir du 10 septembre 2020

36 séances dispensées dans l'année.

N'hésitez pas à venir découvrir! Les 2 premières séances sont gratuites.

CONDITIONS D'INSCRIPTION

Remplir un bulletin d'adhésion Fournir un certificat médical obligatoire Régler la cotisation annuelle de 100 euros.

Si la salle de cours habituelle était occupée, les cours se dérouleraient à la salle des fêtes d'Irleau.

QUELQUES CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ

Pour votre dos: baskets obligatoires

Pour vos besoins hydriques : une bouteille d'eau

Pour votre confort : une bonne tenue de sport, un tapis de sol et

éventuellement un coussin.

Plus de renseignements au 07.87.96.26.53

Le bureau vous souhaite une bonne saison sportive!